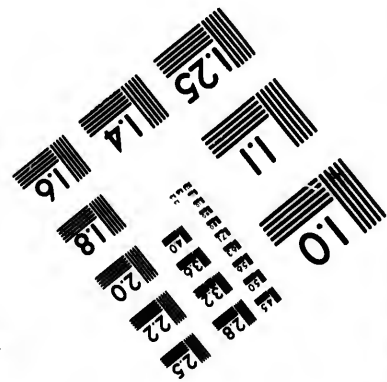
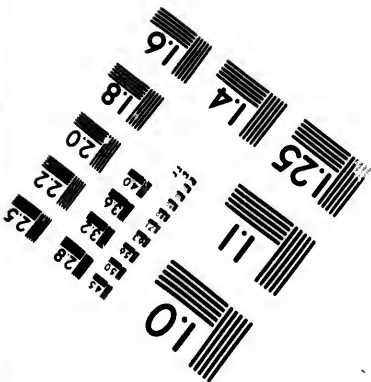
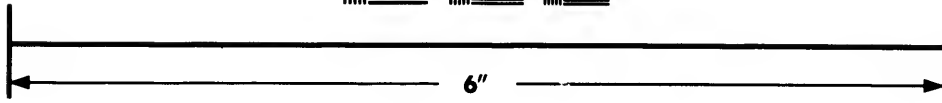
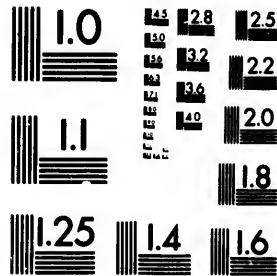


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Can

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une peure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

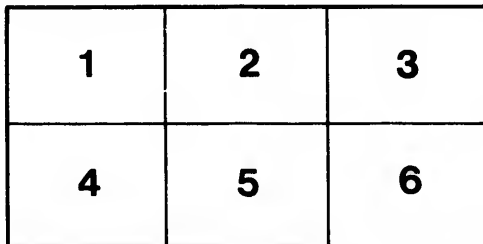
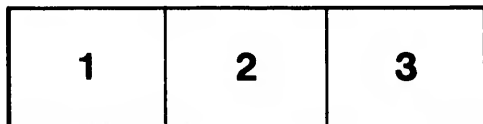
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

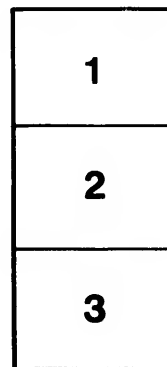
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



CIRCULAIRE AU CLERGE.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,

31 Mai 1861.

Monsieur,

En lisant la lettre pastorale, que je vous envoie ci-jointe, vous remarquerez que la question des élections y est traitée uniquement au point de vue religieux. La religion seule peut mettre un frein aux passions humaines; et ce n'est aussi que par son moyen que nous pouvons espérer d'arrêter le cours des désordres que nous voulons combattre.

Vous voudrez donc bien vous en tenir à ce point de vue, dans les développemens que vous aurez à donner à cette lettre, et dans les explications que vous jugerez à propos d'y joindre, afin qu'elle soit bien comprise de votre peuple. C'est ainsi qu'elle pourra faire une impression salutaire, et que, avec l'aide de Dieu, elle produira les heureux effets que nous en attendons.

N'oubliez pas de faire remarquer à vos fidèles que les principes énoncés dans cette lettre pastorale s'appliquent à toutes les élections populaires: afin qu'elle puisse vous aider à empêcher les querelles, et les autres excès, auxquels on se porte malheureusement assez souvent, dans nos paroisses, à l'occasion des élections des Conseillers Municipaux, des Commissaires d'écoles, etc.

A propos d'élection, je crois devoir vous recommander un excellent livre qui vient d'être publié à Montréal, sous le titre de *Conseiller du Peuple*. Ce livre peut rendre de grands services à notre bon peuple, dans les circonstances présentes. Je voudrais donc, pour cette raison, qu'il fût dans toutes nos bibliothèques paroissiales, et, s'il était possible, entre les mains de tous nos braves cultivateurs, pour qui il a principalement été écrit.

Je joins aussi à la présente la copie d'une Circulaire que le St. Père vient de faire adresser aux Evêques, pour leur recommander de veiller avec soin à ce que le vin dont on se sert au Saint Sacrifice de la Messe soit bien pur.

Pour me conformer aux intentions de Sa Sainteté, je m'empresse de vous informer que vous trouverez chez M. J. T. Brousséau, J. & O. Crémazie, T. H. Hardy, et C. P. Pelletier, du vin dont la pureté est suffisamment garantie. C'est donc chez l'un de ces marchands que vous devez prendre à l'avenir votre vin de messe, tant que vous n'en connaîtrez pas d'autres qui puissent donner les mêmes sûretés.

Lorsque vous ferez acheter du vin pour la Messe, chez l'un de ces Messieurs, il ne faudra pas oublier de l'en prévenir, afin qu'il vous envoie du vin garanti, qu'il tient en réserve pour cette fin. Il sera bon aussi que vous preniez la précaution d'exiger de ceux que vous chargerez d'acheter, ou de vous apporter ce vin, qu'ils vous présentent le compte ou le reçu du marchand, afin de vous assurer que le dit vin est bien tel que vous l'avez demandé.

Gardez dans les archives de votre paroisse, pour mémoire, la lettre du Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Enfin je profite de l'occasion pour vous conjurer d'employer tout votre zèle à combattre l'usure. Cette plaie, comme vous le savez, a fait de tristes progrès parmi nous, depuis que la loi a cessé de fixer l'intérêt de l'argent. Elle aura bientôt infecté tout le monde, pour la ruine des pauvres et la damnation des riches, si on ne lui oppose la plus vigoureuse résistance. La religion seule est assez puissante pour arrêter ce mal. Servez-vous de ces armes.

Faites comprendre à vos fidèles que c'est une grande erreur de croire qu'il est permis, sans autre titre que celui du prêt, d'exiger un intérêt aussi haut qu'on peut l'obtenir de l'emprunteur ;—que l'usure est condamnée par les lois de Dieu et de l'Eglise ;—qu'il n'y a point de salut pour l'usurier ;—que celui qui, sans autre titre que celui du prêt, exige un intérêt au-dessus de la valeur actuelle de l'argent, est un usurier ;—que cette valeur actuelle, ou le taux de l'intérêt de l'argent, est fixé, ou par la loi, ou, à défaut de la loi, par la commune estimation des hommes honnêtes et prudents en affaires :—et, par conséquent, que celui qui, lorsque l'intérêt n'est point fixé par la loi, prête à un taux plus élevé que le taux établi par cette commune estimation, se rend coupable d'usure.

Cette doctrine est celle des Evêques de la Province (qui ont adopté cette décision dans une assemblée tenue à l'Archevêché de Québec, le 28 août 1856). Elle est aussi large que possible. On peut la prêcher, et la suivre dans la pratique du confessionnal, en sûreté de conscience. Mais il y aurait grand danger à outrepasser les bornes qu'elle pose. Soutenez-la donc avec fermeté, en chaire et au confessionnal. Si vous ne pouvez engager vos fidèles à se contenter d'un intérêt plus modéré, empêchez-les du moins d'en exiger un qui excède le taux courant. Ce taux courant, déterminé par le commerce, peut varier selon les temps, et n'est jamais limité à un chiffre exact. Il est toujours facile cependant de le connaître : il suffit pour cela de consulter les hommes d'affaires. Actuellement on peut dire qu'il est de 6 à 8 par cent.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma sincère estime.

✠ C. F., EVEQUE DE TLOA,

Administrateur.

